

ALGERIA



الجزائر

Permanent Mission of Algeria  
to the United Nations  
New York

بعثة الجزائر الدائمة  
لدى الأمم المتحدة  
نيويورك

**Statement of Mourad MEBARKI, Counselor**

**Operational activities for development Segment  
ECOSOC**

New York, march 2nd, 2017

**Check against delivery**

**Monsieur le Président,**

La délégation de l'Algérie s'aligne sur la déclaration faite précédemment par le représentant de l'Equateur au nom du Groupe des 77 et la Chine, et souhaite apporter sa contribution au titre de la capacité nationale.

**Monsieur le Président,**

Nos présents travaux relatifs au segment des activités opérationnelles de développement viennent à point nommé d'autant que cela fait quelques mois seulement que nous avons adopté la résolution relative à l'examen des activités opérationnelles pour la période allant de 2016 à 2020, et ce fût vraiment une réalisation importante puisque nous avons défini le cadre de référence dans lequel le système des nations unies pour le développement, toutes entités confondues, devrait agir aux fins de la mise en oeuvre de l'Agenda 2030, non sans tenir compte des autres dispositifs d'importance primordiale que nous avons aussi institué, notamment le Programme d'Action d'Addis Abeba.

C'est pourquoi le propos de ma délégation ne portera pas sur les principes sur lesquels nous sommes déjà convenus, pour tenter de se focaliser sur l'un des aspects qui nous semble majeur à savoir la question du financement du système des nations unies pour le développement.

Sur ce point, nous considérons qu'il importe de donner un contenu concret à l'ensemble des décisions, principes et normes que nous avons édictés, et tout comme nous oeuvrons ensemble pour faire en sorte qu'une stratégie de financement intégrée soit de mise et que le système de développement onusien agisse de manière cohérente, il importe aussi que nous mêmes soyons cohérents avec les décisions que nous prenons.

C'est le cas par exemple de la quête vers des mécanismes et instruments innovants que nous avons préconisée s'agissant de la mobilisation des ressources, à la fois aux plan national et international, l'idée étant de renforcer les capacités nationales dans leur processus de mise en oeuvre de l'Agenda 2030, l'objectif étant en particulier d'éradiquer la pauvreté dans le monde sans que personne ne soit laissé pour compte.

Au plan national, il existe effectivement une marge pour l'amélioration du recouvrement des recettes fiscales, domaniales et autres, et cela nécessite évidemment un renforcement effectif des moyens administratifs en la matière, voire une expertise particulière que seules une assistance technique et et coopération efficaces pourraient

permettre. Sans un engagement solidaire en la matière des pays ayant une expérience avérée en ce domaine, cela prendra davantage de temps, non sans coût.

La mobilisation s'entend aussi par la mise en oeuvre d'instruments de levée de ressources financières domestiques, tels que les emprunts obligataires qui ont prouvé leur pertinence s'ils sont bien concus, mon pays les ayant déjà expérimenté avec succès, mais ce serait un leurre de croire que ces instruments peuvent fonctionner dans des pays où il n'y a pas de ressources disponibles, ce qui revient à dire que mettre cette option au rang premier des ressources innovantes serait une démarche contestable, et je dis cela en pensant aux nombreux pays les moins développés, en particulier dans mon continent l'Afrique. Je ne m'attarderai pas sur la nécessité de renforcer davantage la coopération internationale en matière de lutte contre les flux financiers illicites où une marge d'amélioration est indispensable.

**Monsieur le Président,**

S'agissant de la mobilisation des ressources internationales, nous considérons qu'il existe en ce domaine de véritables opportunités à mettre à profit; nous avons eu l'occasion au même titre que d'autres collègues d'évoquer des expériences onusiennes passées ayant trait à la titrisation des flux futurs que les engagements en termes d'aide publique au développement, pourrait nous permettre de réaliser. Il s'agit en fait d'utiliser les formidables panoplies d'instruments techniques sophistiqués, via la garantie d'institutions financières internationales, en particulier la Banque mondiale, de compagnies d'assurance mais aussi en relation avec les autres institutions et autres arrangements financiers multilatéraux qui existent.

Nous considérons qu'il est primordial de doter le système des nations Unies pour le développement en capacités requises, afin qu'il soit en mesure de s'acquitter de sa mission et aussi pour que demain il puisse au moins gérer par ses moyens les impératifs de trésorerie qui sont les siens, mais il y a lieu aussi que le système puisse avoir la maîtrise voulue dans la gestion des ressources pour pouvoir évaluer avec le maximum d'exactitude le déficit, je dirai plutôt les besoins financiers qui sont les siens au service de la réalisation des objectifs de développement durable pour tous.

**Je vous remercie pour votre attention**